

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 17 (1909)  
**Heft:** 5

**Vereinsnachrichten:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

### Société vaudoise d'Histoire et d'Archéologie.

La Société vaudoise d'histoire et d'archéologie a eu sa séance le 14 avril 1909, à l'Hôtel de Ville de Lausanne, en présence d'une soixantaine d'assistants et sous la présidence de M. LANDRY, député.

Après la lecture du procès-verbal, toujours très bien rédigé par M. Maurice BARBEY, la Société a effectué les opérations statutaires.

Sont reçus membres de la Société :

MM. ODIER, J.-L., artiste peintre, Le Crêt, Vevey;  
TAVEL, Fernand, ingénieur, Lausanne;  
BUJARD, Charles, député, Yverdon;  
BUJARD, Henri, municipal, Les Planches;  
BORNAND, Roger, pasteur, Thierrens;  
CAVIN, W.-Aug., notaire, Mézières;  
FATIO, Henri, professeur, Lausanne.

Sur le rapport de M. Delessert, l'assemblée accepte les comptes avec remerciements au caissier intérimaire. La fortune actuelle de la Société est de fr. 728.

Le comité sortant, composé de

MM. John LANDRY,  
Paul MAILLEFER,  
Albert NÆF,  
Charles BUGNION,  
Eugène MOTTAZ,  
Paul VIONNET,  
Benj. DUPRAZ,  
V.-H. BOURGEOIS,

est réélu, par acclamation. Sur la proposition de M. A. Bonard. M. Maurice Barbey, secrétaire intérimaire, n'acceptant pas d'élection, l'assemblée nomme M. Charles GILLIARD, professeur à Montreux, membre du comité.

Le président n'est pas rééligible, l'assemblée nomme, comme président, M. le professeur MAILLEFER.

Sont nommés vérificateurs des comptes MM. Lochmann, colonel, Favre, directeur du Pénitencier.

M. F.-A. FOREL, professeur, communique à la Société les intéressantes trouvailles qu'il a faites dans le cimetière du Boiron de Morges, de l'âge du bronze. Le conférencier tire de ces observations des hypothèses aussi ingénieuses qu'hardies.

M. Eug. MOTTAZ donne des renseignements sur les travaux préliminaires du *Dictionnaire historique du canton de Vaud*, et sur l'état d'avancement des dits travaux, ainsi que sur les divers collaborateurs de ce dictionnaire. A titre de spécimen, M. Mottaz lit la notice sur Bière, telle qu'elle figurera au dictionnaire.

